

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Au p'tit monde de franco Inc.	Numéro de permis 526029	Date d'inspection Le 16 septembre 2025	
Nom de l'établissement Franco III		Numéro de téléphone (506) 458-9915	
Adresse 715 Priestman Street Fredericton NB E3B 5W7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Laura Casey		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Le personnel des licences est arrivé pour effectuer l'inspection de renouvellement. À leur arrivée, toutes les classes venaient de terminer leur collation du matin et se préparaient à sortir dehors.

Chaque salle de classe était organisée et lumineuse. Le matériel de jeu était en bon état et installé dans des stations avec des étagères et des paniers facilement accessibles. Des photos de famille étaient affichées aux murs ainsi que des images de la routine quotidienne. Les éducatrices de chaque classe avaient une preuve de planification affichée sur leurs portes et les histoires d'apprentissage étaient montrées à l'inspecteur via un lien parental sécurisé en ligne.

Le temps de transition vers le jeu extérieur a été observé dans la classe des nourrissons. Des enfants étaient observées d'aller à leur endroit marqué par photo sur le plancher pour s'asseoir avec deux éducatrices pendant qu'un troisième aidait les enfants à faire leurs besoins. Assis par terre, les enfants recevaient des carreaux magnétiques pour jouer et les éducatrices étaient activement engagées en demandant aux enfants ce qu'ils construisaient et les couleurs des carreaux. Une fois tout le monde prêt, les enfants entrèrent dans le couloir et se tinrent ensemble sur un grand papillon au plancher et un compte d'enfant était effectué. À l'extérieur, les éducatrices de chaque classe étaient activement engagées avec les enfants et étaient vues jouer avec eux à leur niveau. L'espace de jeu extérieur était entièrement clôturé et sécurisé par une fermeture. Le matériel de jeu comme une cuisine extérieure, un mur sensoriel, musical, des balles, et des camions était en bon état. Des sacs à dos de premiers soins et des formulaires de présence ont été, et des bouteilles d'eau pour enfants étaient emportées à l'extérieur.

Lorsque les enfants rentraient à l'intérieur avant le dîner, le changement des couches et le lavage approprié des mains étaient observés. Avant le dîner, les tables ont été nettoyées et les enfants ont été vus assis ensemble en train de chanter une chanson. Pour le dîner, les enfants mangeaient des pommes de terre, des carottes et du jambon. Alors que les enfants terminaient leur dîner, les lits de sieste étaient prêts pour l'heure du sommeil. Les salles étaient calmes et une musique apaisante jouait. Alors que les enfants commençaient à se réveiller à 14h30, les rideaux de la salle ont été ouverts et les enfants ont été encouragés à aider à ranger leurs couvertures et peluches.

Commentaires généraux

Lors de l'inspection, seule une guidance positive de l'enfant a été observée. Des exercices d'incendie sont en cours et les procédures d'évacuation ont été affichées de façon visible. Une discussion a eu lieu avec la directrice concernant les ratios d'enfants. Lors de l'inspection, il a été noté que quatre nourrissons de 23 mois avaient été transférés dans les classes des enfants de 2 ans. Veuillez-vous assurer que, conformément au règlement 10(8), un enfant en bas âge peut uniquement être regroupé avec des enfants d'un groupe d'âge hétérogène en dehors des heures de 8 h 30 à 16 h 30, et ce à la condition que celui-ci soit constitué d'enfants d'âge préscolaire et d'autres enfants en bas âge. Pour rappel, vous n'êtes pas autorisé à dépasser les espaces qui vous sont désignés pour les nourrissons. Également, les salles d'âge préscolaire ne seront pas inspectées pour des nourrissons.

Le personnel des licences recommande un renouvellement.

original signé par

Laura Casey

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 18 septembre 2025

Date

original signé par

Eve Gendron

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 18 septembre 2025

Date